

Communiqué de presse

Jeudi 30 avril 2021

Camille LEDEMENEY
Direction Communication
camille.ledemeney@lecotentin.fr
02.50.79.16.35 / 06.82.26.20.92

ACTION COORDONNÉE ET RÉUSSIE POUR LE CENTRE DE VACCINATION MOBILE DU PÔLE DE PROXIMITÉ DES PIEUX

Mardi 27 avril, le Centre de vaccination mobile installé dans les locaux du Pôle de Proximité des Pieux a fermé ses portes. Depuis la mi-mars, ce centre, animé par les équipes du Pôle de Santé Libéral Ambulatoire des Pieux avec le soutien des équipes de l'agglomération du Cotentin aura permis de vacciner 587 personnes.

Le contexte

Le Centre de vaccination mobile des fait partie des 5 centres de vaccination déployés à l'initiative de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de la Préfecture de la Manche dans des du Cotentin. communes Ceux-ci permettaient d'offrir relais un complémentaires aux centres de Cherbourg-en-Cotentin et Valognes.

L'objectif de ces centres était avant tout de permettre aux personnes prioritaires et ne pouvant se déplacer de manière autonome d'avoir accès à des lieux de vaccination à proximité de leurs domiciles. Le public identifié, en grande partie âgé de plus de 75 ans, était issu des listings des médecins intervenant dans les centres. Ce dispositif n'était, en revanche, pas destiné pour la vaccination du grand public.

Le Centre de Vaccination Mobile des Pieux

Identifié par l'ARS pour accueillir un Centre de vaccination mobile, le Pôle de Santé Libéral Ambulatoire (PSLA) des Pieux a sollicité l'agglomération pour un appui technique afin de trouver une solution d'accueil pour les patients à vacciner. L'enjeu était avant tout de ne pas perturber l'accueil de la patientèle habituelle du PSLA tout en offrant de bonnes conditions de prises en charge pour le public à vacciner. L'agglomération а ainsi mis disposition des locaux communautaires rénovés récemment permettant un accueil optimal de la patientèle.

Pour accompagner les professionnels de santé dans cette mission, la collectivité a également mobilisé des ressources administratives et techniques avec l'implication des agents communautaires. Sur la base du volontariat, une vingtaine d'agents du Pôle des Pieux et du Pôle de

Douve-et-Divette ont pris les rendezvous des patients aux côtés de l'équipe du PSLA. De même, l'accueil et l'orientation des patients dans le bâtiment ont été effectués par les agents.

Les équipes de l'agglomération ont également organisé avec communes du Pôle le déplacement. vers le centre, des personnes ne pouvant se déplacer de manière autonome ainsi que le recensement personnes n'ayant pas vacciné. complémentarité Cette d'action a permis de toucher une grande partie de la population ciblée.

« Cette action coordonnée entre le PSLA des Pieux et l'agglomération du Cotentin aux côtés des communes a favorisé la réussite de cette campagne de vaccination pour les publics, parfois les plus vulnérables face au COVID-19. Je tiens à souligner la réactivité des services et l'implication de nos agents qui se sont investis pour aménager les locaux sur la base du volontariat pour l'accueil des patients. La mise en place efficace déployée avec l'équipe du PSLA était une incarnation réelle de la proximité de service que l'agglomération apporte aux habitants », souligne le Président David MARGUERITTE.

« Nous tenons à remercier tous les professionnels de santé ambulanciers, infirmiers, pharmaciens et médecins impliqués, ainsi que le personnels du proximité pôle de pour professionnalisme, leur dynamisme et réactivité », ajoute leur Mathieu BANSAR, médecin responsable du Centre de vaccination Mobile des Pieux.

« Cette opération est une franche réussite du point de vue de tous. Nos patients les plus fragiles ont pu avoir accès à une vaccination de proximité dans des conditions remarquables. Tous ont été ravis de l'organisation et du déroulement de leur prise en charge.

C'est aussi la première action de santé publique d'ampleur rassemblant l'ensemble des professionnels de santé du canton de Flamanville et des Pieux. Nous pourrons profiter de cette expérience réussie pour bâtir de nouveaux projets ».

Le dispositif mis en place a ainsi permis de vacciner près de 70 personnes par jour. Au total, du 15 mars au 27 avril, 587 personnes ont pu recevoir les deux doses de vaccins.

Les nouvelles personnes éligibles à la vaccination étant désormais considérées comme plus mobiles et pouvant se rendre aux Centres de vaccination de Cherbourg-en-Cotentin et Valognes, l'ARS a décidé de fermer les Centres Mobiles.